

Municipalité de St-Onésime

UNE NOUVELLE AGENTE D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES AU KAMOURASKA

Projetion 16-35 est heureux d'annoncer que le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) lui accorde un appui financier de 230 469 \$ dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI). Cette contribution permet l'embauche de Mme Julie Thibodeau-Bélair à titre d'agente d'accueil et d'intégration pour les personnes immigrantes au Kamouraska pour une période de 3 ans.

« L'arrivée d'une ressource dédiée aux personnes immigrantes était très attendue au Kamouraska, tant par les employeurs que par les bénévoles et la communauté d'accueil. Je suis heureuse de voir que les efforts de concertation des organismes du territoire permettront désormais aux nouveaux Kamouraskois de bénéficier d'un accompagnement chaleureux et bienveillant, à notre image, depuis leurs démarches d'installation jusqu'à leur enracinement dans notre région. » explique Mme Julie-Christine Hélas, agente de mobilisation à l'immigration pour la MRC de Kamouraska.

Pour Mme Édith Samson, directrice générale de ProjeKtion 16-35, la mise en œuvre de ce nouveau service au Kamouraska se veut être complémentaire aux activités de l'organisme. « Même si généralement notre mission vise les 16 à 35 ans, il nous est apparu important de mettre à contribution notre expertise en accompagnement professionnel, personnel et social, afin de soutenir toutes ces personnes désireuses de s'établir chez nous. » de dire Mme Samson.

Mme Julie Thibodeau-Bélair, anthropologue et intervenante interculturelle, peut dorénavant offrir gratuitement des services d'accompagnement aux personnes immigrantes, que leur statut soit permanent ou temporaire. Le programme PASI prévoit un suivi adapté à la situation particulière de chaque personne, depuis son installation et son inscription aux services publics jusqu'à la création de liens significatifs avec la culture et la population locale, en passant par le référencement vers les diverses ressources du milieu, selon les besoins rencontrés dans le processus d'intégration.

Lancé en février dernier, le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) est destiné à favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective dans leurs processus d'installation et d'intégration en leur offrant, entre autres, un service d'accompagnement personnalisé.

Précisons que des ateliers pratiques afin d'outiller les personnes immigrantes dans la connaissance de leur milieu et de leurs droits seront également organisés quand la situation sanitaire le permettra.

Pour de plus amples informations sur ce nouveau service, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Julie Thibodeau-Bélair au 418 492-9127 poste 118.

REMERCIEMENT

L'administration désire remercier monsieur Benoît Pilotto, maire pour la préparation et la mise en page du journal Infonésime du mois de février.

Conséquemment à la surcharge de travail que le mois de février nous impose, autant au niveau des demandes de subvention et de la comptabilité, en plus du travail hebdomadaire. Monsieur le maire, a gentiment offert son aide afin d'alléger nos tâches.

Merci,

L'équipe administrative.

L'année 2020 est terminée. Une année historique pour bien des défis. Nous avons dû trouver des solutions, s'adapter et se réinventer dans notre quotidien en tant que personne et en tant que collectivité. Malgré les circonstances exceptionnelles plusieurs élus, notre directrice générale et secrétaire trésorière, directrice adjointe et bénévoles du comité Consultatif en Urbanisme, comité important pour le développement de notre municipalité, ont suivi des formations.

Le télétravail et toutes les formations transmises par voie numérique ont grandement aidé à diminuer les déplacements. Le but de suivre des formations est toujours bénéfique pour les intéressés et très profitable pour l'administration et le développement de notre municipalité.

Voici les formations qui ont été suivies en 2020 :

Aménagement sécuritaire et entretien préventif de sentier récréatif

Le comité en Urbanisme, un outil de démocratie participative

Relation direction générale et maire, un travail d'équipe

Rôle et responsabilités des élus

Réseau biblio du Bas-Saint-Laurent, La prise de décision en Urbanisme

Initiation au coaching, Maîtrisez vos dossiers municipaux


La gestion financière municipale, Midi causerie en relation de travail

Le comité en Urbanisme, un outil de démocratie participative

 **L'éco-bulletin**

QUOI FAIRE DES CENDRES DE POÊLE À BOIS ?

RISQUE D'INCENDIE

En moyenne **140 incendies** par année sont causés par un mauvais entreposage des cendres. 

 **COMMENT S'EN DÉBARRASSER**

1. Videz-les régulièrement.
2. Entrez-les dans un contenant métallique fermé*.
3. Déposez le contenant à l'extérieur à 1 m des surfaces combustibles.
4. Faites **refroidir** les cendres 7 jours.
5. Jetez les cendres **refroidies** à la poubelle dans un sac ou une boîte.

Les cendres sont refusées au bac brun.

*Le contenant métallique doit être à fond surélevé et muni d'un couvercle.

Pour connaître les bonnes pratiques lors du traitement sur place consultez notre site internet : www.co-eco.org/cendres

 **DES QUESTIONS ?**
418 856-2628 poste 0
www.co-eco.org

MOT DU MAIRE

Monsieur Benoît Pilotto

Bonjour à toutes et à tous.

Vous avez sûrement constaté un retard sur la distribution de notre journal local, l'Infonésime. Quelques explications vous sont dues.

Notre gouvernement a imposé des règles strictes dues à cette pandémie qui n'en finit plus de sévir. Tout doit se faire le plus possible en télétravail. Comme nous avons été depuis la deuxième semaine de janvier en pleine vérification comptable, tous les documents nécessaires demandés doivent être numérisés et envoyés à l'adresse courriel du bureau des experts comptables. Et il y en a des documents à fournir pour satisfaire leurs exigences.

L'hiver bat son plein. La première vraie tempête de neige du début février aidera aux activités de glisse, motorisées ou non. Nos Sentiers de ski de randonnée à Ixworth sont tracés (1, 2, 4, 5). Une équipe de bénévoles a nettoyé la piste #7 et la #6 devrait être terminée de nettoyer avant la mi-février. La raquette y est aussi agréablement praticable.

La patinoire est bien fréquentée et pas seulement par des citoyens de notre municipalité. Un beau travail de nos responsables du glaçage.

Un espace pour mieux disposer les bacs de récupération et de déchets devant l'entrée de la salle « Les générations » devait être aménagé à la dernière saison estivale. Le projet est reporté à l'été prochain. Il y a évidemment d'autres projets pour l'été prochain. Nous travaillons à la planification avec la directrice générale. Comme le disait un vieux dicton : « Chaque jour suffit sa peine ». Il y a beaucoup de pain sur la planche, on ne peut pas les avaler toutes d'un coup.

Au moment où j'écris ces lignes, seulement 5 cas actifs de Covid-19 dans le Bas St-Laurent, dont un seul au Kamouraska, ont été déclarés. Félicitations à toute la population qui respecte bien les consignes. Notre discipline fait en sorte que nous sommes en zone orange maintenant. Le couvre-feu semble plus efficace que de fermer les frontières comme en mars dernier.

Le déconfinement partiel permettra à certains intervenants scolaires de retourner accomplir leurs tâches dans les écoles. Par contre, le CISSS remarque une augmentation des cas d'anxiété, de stress et de dépression. Il ne faut pas hésiter à demander de l'aide si on ne se sent pas bien. Il y a beaucoup de publicité à ce sujet autant à la télévision que dans les réseaux sociaux.

La planification des cliniques de vaccination est en cours. Une directrice a été nommée pour mener à bien cette opération dans le Kamouraska. Son mandat devrait se terminer en octobre. Comme bien des gens qui font partie du groupe d'âge plus à risque, le moment de se faire vacciner est espéré le plus rapidement possible.

Comme les assemblées publiques ne sont toujours pas permises, les séances du conseil municipal demeurent à huis-clos mais sont enregistrées. Si vous avez des questions faisant suite à l'écoute d'une des séances, n'hésitez pas à communiquer avec la directrice-générale ou moi-même par courriel ou par téléphone.

Avec ce déconfinement partiel, les restaurants vont ouvrir à nouveau. Si on vous demande de vous identifier afin de prouver que vous êtes bien résidents dans la zone orange, c'est pour éviter de recevoir des gens des zones rouges qui voudraient faire une sortie au restaurant. Les déplacements inter-régions sont toujours fortement déconseillés et même interdits selon le décret gouvernemental.

Il faut tenir bon et ne pas relâcher notre discipline. Nous allons nous en sortir, courage. Prenons notre mal en patience et allons profiter des plaisirs de l'hiver. Les journées allongent, c'est déjà un signe encourageant.

Je vous souhaite un beau mois de février.

RUBRIQUES

- Actualité municipale;
- Saviez-vous que...;
- Chronique;
- Info en vrac;
- Coup de cœur de Lisette;
- Petits trucs du mois;
- Écho de la communauté chrétienne.

CALENDRIER

 10, 24  02, 16  03

☾ 19 ○ 27
☾ 04 ● 11

Prochaine tombée du journal :
Le 20 février 2021

Pour publication, faire parvenir à :
municipalite@stonesime.com



HORAIRE
Bureau municipal

Lundi au mercredi
8 h 30 à 16 h 30

Judi
8 h 30 à 18 h 00

Vendredi
8 h 30 à midi

ACTUALITÉ MUNICIPALE 2020

La prochaine séance du Conseil aura lieu le 2 mars 2021 à 19 h 30, à la l'Hôtel de Ville, à Saint-Onésime-d'Ixworth. Tenue à huis-clos ou sans public si vous préférez. Malgré le déconfinement, il n'est pas conseillé de tenir des regroupements de personnes à l'intérieur d'une salle.

Compte-rendu de la séance ordinaire du 12 janvier 2021 :

Il a été proposé et adopté à l'unanimité des conseillers :

D'approuver les comptes payés de décembre 2020, pour un montant de 20 930.14 \$ et les comptes à payer de janvier 2021, pour un montant de 54 826.29 \$.

Le Code municipal prévoit que nous devons fixer le taux d'intérêts et les pénalités (CM art. 981). Il fut donc résolu que le taux d'intérêt pour les taxes, tarifs, compensations, permis, frais de mutation ou créances dues à la Municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth est fixé à 15 % pour l'exercice financier 2021.

Le conseil appuie la direction générale dans son désir d'utiliser une numérotation continue pour les règlements en utilisant l'année d'adoption, suivi du numéro, qui devra être en continu et dont le premier pour 2021 portera le numéro 15. Il se lira comme suit : 2021-15.

Que le conseil autorise la direction générale à effectuer les paiements d'immobilisations ainsi que le transfert budgétaire du surplus affecté à ce projet des bureaux administratifs.

Des dons et commandites ont été octroyés au Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière, pour le Comité des prix de fin d'année, 50 \$ et au Symposium de peinture du Kamouraska, 100 \$.

Chaque année il faut renouveler nos adhésions aux différents services et associations. Il fut proposé que la Municipalité adhère à : Service informatique IDC, 758.69 \$, Service Gonet, 1 655.64 \$, Module PG Solutions, 5 869.47 \$, Québec Municipal, 151.00 \$ et au Réseau Biblio, 3 312.20 \$.

La municipalité désire présenter un projet structurant et rassembleur pour la phase 2 du terrain multisports avec l'aide du programme du FRR. Il est proposé que le conseil de Saint-Onésime-d'Ixworth s'engage à participer au projet de Terrain multisports – Phase 2 et à assumer une partie des coûts. La municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth désire présenter un projet afin de poursuivre le développement des Sentiers d'Ixworth, car il contribue à la vitalisation de notre territoire, il est proposé que le conseil s'engage à participer au projet des Sentiers d'Ixworth et à assumer une partie des coûts.

Le conseil municipal autorise madame Nancy Lizotte, directrice générale, à procéder à la demande de financement Emplois d'été Canada (EÉC) auprès d'Emploi et Développement Canada.

La résolution 230-2020 est abrogée et que le conseil prenne une résolution conforme aux demandes du MAMH.

Approuver les travaux de la route drapeau sud dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023. Adoption des règlements 2020-08, 2020-09, 2020-11, 2020-12, 2020-13 et 2020-14.

L'entretien de la Mégafosse nécessite une vidange annuelle récurrente. Il est proposé d'autoriser le paiement de la facture au montant de 5 794.74 \$, taxes incluses, pour la vidange annuelle de la Mégafosse et des bassins.

La municipalité appuie la démarche du député Généreux auprès de la ministre de la Santé afin que le gouvernement adopte une ligne nationale de prévention du suicide à trois chiffres.

Appui au projet de loi fédéral C-213 sur l'assurance-médicaments qui prévoit étendre sa couverture à chaque Canadien.

L'éclairage de la patinoire, l'installation des poteaux et des filets de la patinoire et l'achat de nouveaux buts a été fait aux montants suivants : Option sécuritaire, 5 001.41 \$, Doc électrique, 11 394.02 \$ et Agora Sport, 1 339.46 \$.

ÉCHO DE LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

Nous a quittés:

Madame Constance Langlais épouse de feu Fernand Dubé, décédée le 4 décembre à l'âge de 93 ans. Ses funérailles ont été célébrées le 19 décembre et l'inhumation dans notre cimetière paroissial.

Aux familles endeuillées nous offrons nos plus sincères condoléances.

COUP DE CŒUR DE LISETTE

Titre : **Dans son ombre**

Auteur : Chrystine Brouillet

Édition : Druide

Imaginez l'inquiétude que doivent ressentir des parents lorsque fugue leur enfant, s'étant amourachée d'un homme qui ne voulait qu'une chose : profiter d'elle. Si l'un des parents, au lieu d'être bouleversé par la disparition de leur fille, se réjouissait plutôt de son départ? Si l'un des parents n'aimait pas son enfant? Les policiers sont convaincus d'une chose : on ne leur a pas tout dit. Serait-ce parce que le père est un homme politique bien en vue? Parce que la sœur de la fugueuse ne veut pas être accusée d'avoir trahi sa jumelle? Et la mère? On ne peut concevoir que des parents ne fassent pas absolument tout pour que leur enfant soit retrouvé au plus vite.

Lisette L.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Le projet de loi n° 71 est adopté. Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, souligne avec fierté l'adoption du projet de loi n° 71 à l'unanimité par les membres de l'Assemblée nationale hier. Ce projet de loi jette les bases d'une grande réforme de l'encadrement des véhicules hors route (VHR) au Québec, ce qui permettra d'améliorer la sécurité des utilisateurs, notamment dans les sentiers, et celle du public. Avec cette réforme, le ministre François Bonnardel a fait preuve de leadership en réglant le débat sur l'immunité de poursuite qui se perpétuait depuis le début des années 2000 et que les gouvernements précédents reportaient d'année en année.

La nouvelle Loi sur les véhicules hors route s'articule autour de trois grands principes, soit le renforcement de la sécurité, le respect de l'environnement naturel et social, et la modernisation des mesures de contrôle et d'application de la Loi.

INFO-BIBLIO

Bonjour à tous et particulièrement aux amateurs de généalogie.

- Notre bibliothèque fait partie du Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent, par ce fait, tout membre de notre bibliothèque peut avoir accès en ligne aux sites "Généalogie Québec" et "MesAieux.com".

Pour consulter ces sites allez à la page d'accueil du réseau <http://www.reseaubibliobsl.qc.ca/>, cliquer sur l'icône "Ressources numériques!" et choisissez votre site. Il suffit, alors, de s'identifier avec son numéro d'abonné (qui se retrouve sur ta carte) et de ton NIP. Tu ne te souviens plus de ton NIP, communique avec nous par courriel (biblio.ONESIME@CRSBP.NET). Bonne recherche

- Le tirage du sac pour tablette électronique a été fait à la fin décembre, c'est Mme Lisette Lévesque qui en est la gagnante!

Le comité Biblio Le Colibri
418 856 3018 poste 226

Bonjour à tous et spécialement aux aînés. Le Club du Renouveau-Âge d'Or St-Onésime, club affilié à Carrefour 50+ du Québec, vous souhaite une bonne nouvelle année en santé, en plaisirs et un vaccin.

Votre Club a semblé prendre une pause en 2020. Il n'en est rien; le conseil d'administration a préparé et prépare encore le retour à la normale. Des projets sont en cours et en 2021, nous aurons assurément certains résultats de notre travail de 2020.

Il n'est pas trop tard pour renouveler votre carte de membre à 15\$ au lieu de 25\$, tel que proposé par Carrefour 50+ du Québec, à cause de la pandémie. La carte vous donne des avantages financiers pour les soins visuels, les prothèses auditives, les assurances générales, les voyages, les hôtels, les vêtements et divers autres commerces. Nous acceptons avec plaisir les nouveaux membres, en vous rappelant que c'est le Club de tous les gens de plus de 50 ans.

Nous analyserons les suggestions constructives, pour favoriser l'adhésion et la participation de tous. Le projet du Jardin l'Or Vert est un exemple de participation intergénérationnelle. 2021 sera le vrai départ du Jardin et des ajouts sont en attente.

À votre service, André Hudon, président du Club du Renouveau-Âge d'Or St-Onésime (418 856-1559).



12, rue de l'Église
Tél. : 418-856-3018
municipalite@stonesime.com



Tu as besoin de ventiler... Tu te sens seule, c'est temps-ci... Tu as besoin de réseauter...

Tu te questionnes...

Appelle-nous, on est là pour toi !

418-492-1449

Heures d'ouverture

8 : 30 AM - 16 : 30 PM

Du lundi au Vendredi

*Mardi am fermé

710, rue Taché

Saint-Pascal

NOS SERVICES

Écoute

Accompagnement juridique

Accompagnement social

Accueil et référence

Animation sociale

Groupes d'entraide

Relation d'aide

Renseignements généraux

Représentation dans le milieu

Soutien en violence

Bienvenue à toutes!

*Tout en respectant les directives de la Santé publique.

Des nouvelles de votre comité de développement :

Nous contribuons, au projet « Le jardin de l'or vert », en collaboration avec le club de l'âge d'or. Marie-France Duclos est la porteuse du dossier pour le CRD. Bravo pour sa grande implication dans ce projet.

Nous avons fait une demande de subvention, afin d'améliorer les sentiers d'Ixworth. Croisons les doigts pour l'obtention de cette aide monétaire substantielle. Nous devons préserver ce site magnifique.

Nous sommes impliqués dans le financement du dameur-traceur. Celui-ci est utilisé pour les sentiers de ski de fond d'Ixworth.

Nous avons créé un groupe de bénévoles intéressés à l'entretien des sentiers d'Ixworth.

Nous aidons l'employé municipal dans ces tâches d'entretien des sentiers.

Notre contribution cet hiver :

Aide à dégager les sentiers de ski de fond, des nombreux arbres renversés lors des gros vents de novembre 2019.

À ce jour, il ne reste qu'à finir de dégager la traverse du sentier 6 de ski de fond.

Bravo à tous nos bénévoles qui ont contribué à cette tâche : Jean-Sébastien et Philippe Baril, Francine Lamarre, Lucie Laroche, Julye Letarte, Cédric et Raph Lizotte, Pascal Lizotte, François Ouellet, Simon Pelletier, Benoît Pilotto et Cédric Valois-Mercier. (J'espère ne pas avoir oublié personne).

Nous tenons à souligner l'excellent travail de Jessy Lévesque pour l'entretien et le traçage des pistes. « Tous nos bénévoles ont bien aimé collaborer avec toi ». Il est important de mentionner que nos bénévoles sont en soutien au travail de Jessy. C'est surtout lui qui a effectué les tâches de dégagement des sentiers.